

CSTB - Secrétaire de la CCFATDIRECTION BAIES ET VITRAGES

CHAMPS-SUR-MARNE, le 17.11.2021

CLAIRE DUCHAUSSOY

84 AVENUE JEAN JAURES 77447 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Tél.: 0164688865

Email: claire.duchaussoy@cstb.fr

ATRYA

Monsieur FRANKEN ZI LE MOULIN FR-67110 GUNDERSHOFFEN

N/Réf.: 8000038926 - Prise en considération - DBV-21-0783

Objet: DTA - Prorogation - 6/16-2319_V1 - OC80

Monsieur,

Conformément à l'article 19 « Prise en considération de la demande » du Règlement Intérieur de la CCFAT, nous accusons réception de la demande rappelée en objet et du règlement des frais afférents à l'intervention du CSTB.

En complément des éléments déjà fournis dans le cadre de votre dossier de demande (articles 14 à 17 du Règlement Intérieur de la CCFAT), il vous appartient désormais de compléter et finaliser votre Dossier Technique (article 20 du Règlement Intérieur de la CCFAT).

Cette phase ne devant pas excéder **six mois**, nous vous invitons à nous communiquer très rapidement les éléments définis aux articles susvisés et ce, afin de permettre d'éventuels échanges avec l'instructeur en charge de votre dossier :

ERIC PERSON

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Eric PERSON Instructeur